

Bruits de Sonnette ST LAURENT DE CERIS

Numéro 51 - Juin 2026

Au Sommaire :

- Infos pratiques
- Vie scolaire
- Mot du Maire
- Associations
- Etat Civil
- Divers
- Informations communales



Chêne de Peuprie

Infos pratiques

INFOS PRATIQUES

Mairie	05 45 85 90 99
Horaires ouverture du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
adresse mail	secretariat@stlaurentdeceris.fr
adresse postale	40 grand rue 16450 St-Laurent-de-Céris
Infirmières	07 65 84 34 34 / 06 63 38 82 75
Cabinet Médical	05 45 71 10 52
Agence postale	05 45 85 90 12

URGENCES

Pompiers	18
Police	17
Samu	15
Samu Social	115
Urgences	112
SOS Médecin	36 24
Hôpital de Confolens	05 45 84 40 00
Centre anti poison	05 56 96 40 80

SANTE

Caisse primaire d' Assurance Maladie	36 46
Couverture Maladie Universelle	36 46
Fil Santé Jeunes	32 24
Sida info service	0 800 840 800

ASSISTANCE AUX VICTIMES

Allo Enfance maltraitée	119
Violence conjugale	0800 16 79 74
Discrimination raciale	114
France Victime	05 45 92 89 40
Association Le Refuge	06 31 59 69 50
SOS homophobie	01 48 06 42 41

EMPLOI

France Travail	39 49
----------------	-------

VIE QUOTIDIENNE

ENEDIS	09 72 67 50 + n° de votre département
GRDF	0 810 433 095
Orange	3900
Déchetterie Saint-Claud	05 45 71 36 57

Mot du maire :

Saint Laurentaises, Saint Laurentais,

Nous voilà donc au premier bulletin municipal post élections municipales. Je tiens donc tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordé et qui nous oblige. Dans ce cadre, et conformément à nos engagements, nous travaillons d'ores et déjà sur notre projet de revitalisation du bourg, qui va être le projet majeur de ce mandat. Cela nécessite dans un premier temps une réflexion profonde sur l'identité de notre commune, ses habitants, les enjeux actuels et futurs qui sont les nôtres, ainsi que sur la façon dont nous voyons notre commune, ou dont nous aimerions LA voir évoluer dans les décennies à venir. Toutes ces questions nécessitent d'explorer un certain nombre de sujets qui façonnent la vie de notre village : l'économie, la vie associative, l'aménagement actuel de notre territoire, notamment de notre bourg, les maisons vides, le profil des habitants (propriétaire, locataire, couple avec enfants, célibataire, jeunes, moins jeunes,...), etc... Nous travaillons donc actuellement avec des architectes et urbanistes du département afin de définir un projet. Lorsque ce dernier aura pris forme, des réunions publiques seront organisées afin d'avoir votre point de vue sur cette revitalisation. Par ailleurs plusieurs projets déjà lancés vont rapidement voir le jour : la nouvelle chaudière à biomasse de l'école devrait être opérationnelle dès la rentrée. Les travaux vont se poursuivre cet été. L'école n'a par ailleurs, pas fermé malgré les canicules que nous avons subies en ce début d'été grâce à la présence de climatisation dans les classes. La végétalisation de la cour sur laquelle ont travaillé les enfants durant toute l'année scolaire va également être réalisée cet été, permettant ainsi à l'ensemble des écoliers de bénéficier d'îlots de fraîcheur durant les périodes de chaleur, amenées à se répéter dans les années à venir.

Vous verrez enfin, dans les pages de votre gazette, qu'un nouveau document d'urbanisme va être mis en place sur la commune. Des réunions publiques seront également organisées afin de vous exposer clairement quels sont les enjeux de ce document et de quelle manière vous pourrez donner votre avis.

Par ailleurs, et pour répondre aux interrogations de certains, que vous pourrez découvrir dans ce bulletin, plusieurs projets agrivoltaïques sont effectivement en cours de réflexion sur la commune, au minimum cinq. La position du conseil (du précédent comme de l'actuel d'ailleurs) est claire sur le sujet : nous ne pourrions en aucun cas accepter la création de tous ces projets. Nous comprenons que chacun doit faire l'effort d'accepter une part de la production d'énergie « décarbonée », mais ça n'est pas aux mêmes de faire toujours les efforts. Nous avons beaucoup de champs éoliens sur notre territoire et les projets de champs photovoltaïques se multiplient. Nous devons donc, avec notre rôle de garant de l'intérêt collectif de la commune, analyser chaque projet, ses enjeux et impacts pour la commune. C'est pourquoi depuis 2020, notre fonctionnement a toujours été constant : les développeurs viennent me présenter leur projet, afin que nous soyons informés de la situation globale sur la commune. Je demande également à être informé de l'évolution de chacun et, lorsque les projets sont stabilisés et les études terminées, chaque entreprise viendra présenter devant le conseil son propre projet.

Etat civil

C'est alors, et seulement alors que nous donnerons un avis officiel. Le premier projet qui sera présenté au conseil municipal de juillet est celui de Lasfont. Contrairement à ce qui est affirmé dans l'article de RAPASSE, aucun développeur n'a jamais présenté en conseil un projet. Je donne des points d'information réguliers aux conseillers, mais aucune délibération n'a encore été prise. Et contrairement à ce que m'a demandé l'association, nous ne prendrons pas de délibération de principe contre le photovoltaïque car nous pensons qu'il est nécessaire d'étudier chaque projet avant de se prononcer. Par ailleurs, je donne en toute transparence à ceux qui le souhaite les éléments dont nous disposons sur ces différents projets (j'avais d'ailleurs alerté RAPASSE il y a plusieurs mois sur le risque de multiplication de projets de ce type sur la commune). Alors plutôt que de stigmatiser la collectivité, je pense qu'il serait souhaitable d'installer un dialogue constructif et de confiance les uns avec les autres. Je constate par ailleurs que c'est toujours ceux qui prônent la préservation de notre cadre de vie, ce qui est plutôt une bonne chose, qui sont absents des manifestations de la commune, qui permettent d'entretenir la vie sociale de la commune. Je rappelle au passage que la commune n'est ni un musée, ni une réserve naturelle. Défendre notre patrimoine naturel, c'est bien, contribuer à préserver cette vie sociale sur la commune est tout aussi important.

Comme je le souligne souvent, une commune, au-delà de ses limites administratives, est avant tout une communauté d'hommes et de femmes qui partagent un territoire, qui tissent (ou non) des liens sociaux. Votre forte mobilisation pour notre repas citoyen montre encore une fois à quel point vous êtes attachés à ce lien si important pour s'épanouir. Je tiens donc à vous remercier pour votre présence, votre soutien à cet événement, mais également à toutes les manifestations qui sont organisées sur la commune car ce sont par ces moments que passe la cohésion d'un territoire. N'hésitez donc pas à venir soutenir les associations de la commune cet été, comme bénévole ou simplement comme participant, mais toujours avec la volonté de partager... !

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été à Saint Laurent de Cérès !

Etat civil

Naissances :

Au cours des 6 derniers mois, nous avons enregistré 3 naissances.

Mariages :

DERRIEUX Xavier et Camille CHABROUX, le 18 avril 2026.

PAPOT Laurent et LEVREL Séverine, le 20 juin 2026.

Décès :

Le 29 décembre 2025 John CARROLL, 76ans, domicilié « Allée du Champ de Foire ».

Le 30 décembre 2025 François DABZAC, 63 ans, domicilié « La Mardelie ».

Le 16 janvier 2026 Marcel MASSET, 78 ans, domicilié « Résidence du Cheval Blanc ».

Le 19 janvier 2026 Jean-Luc BESSERIER, 51 ans, domicilié « Chez Ravard ».

Le 17 février 2026 Marie Denise LACOUTURE née DUMAS, 99 ans, domiciliée « Rue du Château ».

Le 12 mars 2026 Françoise CHABAUDIE née FRAFIL, 65 ans, domiciliée « Route du Pont de la Sonnette ».

Le 15 mars 2026 Alexandre VERGNAUD, 36 ans, domicilié à « Saint Claud ».

Le 06 mai 2026 Louis, André LONGEVILLE, 92 ans, domicilié « Grand rue ».

Informations communales

Le 20 mars votre nouveau conseil municipal a été mis en place.

- Manuel DESVERGNE Maire
- Yvette FORT 1^{ère} adjointe
- Patrick BERISSET 2^{ème} adjoint
- Chantal BULETÉ 3^{ème} adjointe
- Arnaud LOHUES 4^{ème} adjoint

et Dominique BEAUSSANT, Michel CARDIN, Chantal DUPORT, Jean-Louis DUPRAT, Jean-Frédéric GREVET, Francine JAMOTEAU, Joëlle MOREAU, Erica ROBERT, Nadine VALEIX, Raymond VIGIÉ conseillers municipaux.

Lors de la réunion du conseil municipal du 3 avril, les différentes commissions ont été mises en place :

Délégués aux diverses commissions internes

Finances	Titulaire : Manuel DESVERGNE Membres : Yvette FORT, Nadine VALEIX, Chantal BULETÉ, Francine JAMOTEAU, Arnaud LOHUES, Jean-Louis DUPRAT
CAO (commission appel d'offres)	Titulaire : Manuel DESVERGNE Membres : Yvette FORT, Arnaud LOHUES, Nadine VALEIX, Patrick BERISSET, Joëlle MOREAU, Raymond VIGIÉ
Urbanisme Aménagement Territoire	Titulaire : Manuel DESVERGNE Membres : Yvette FORT, Jean-Frédéric GREVET, Arnaud LOHUES, Nadine VALEIX, Francine JAMOTEAU, Jean-Louis DUPRAT
Travaux (bâtiments cimetière) ET Assainissement (STEP)	Titulaire : Arnaud LOHUES Membres : Jean-Frédéric GREVET, Dominique BEAUSSANT, Michel CARDIN, Yvette FORT, Patrick BERISSET, Joëlle MOREAU
Ecoles - Cantine Scolaire	Titulaire : Yvette FORT Membres : Chantal BULETÉ, Erica ROBERT, Joëlle MOREAU, Raymond VIGIÉ
Elections	Titulaire : Michel CARDIN Membre : Nadine VALEIX
Voirie (signalisation- assainissement pluvial)	Titulaire : Patrick BERISSET Membres : Dominique BEAUSSANT, Raymond VIGIÉ, Arnaud LOHUES, Michel CARDIN, Jean-Frédéric GREVET
Solidarité Jeunesse	Titulaire : Chantal BULETÉ (Solidarité) et Erica ROBERT (CMJ) Membres : Dominique BEAUSSANT, Joëlle MOREAU, Patrick BERISSET, Yvette FORT
Ressources Humaines	Titulaire : Manuel DESVERGNE Membres : Yvette FORT, Nadine VALEIX, Chantal BULETÉ, Patrick BERISSET
Communication	Titulaire : Yvette FORT Membres : Chantal BULETÉ, Michel CARDIN, Joëlle MOREAU, Chantal DUPORT, Francine JAMOTEAU
Fêtes et Cérémonies Animations culturelles	Titulaire : Patrick BERISSET Membres : Michel CARDIN, Yvette FORT, Chantal DUPORT, Chantal BULETÉ, Dominique BEAUSSANT

Informations communales

Des délégations ont aussi été attribuées :

- SIAEP St Claud : Manuel DESVERGNE
- Correspondant défense : Erica ROBERT
- ATD 16 : Arnaud LOHUES
- SDEG : Patrick BERISSET
- PLUIH : Yvette FORT, Arnaud LOHUES
- CHARENTE EAUX : Manuel DESVERGNE
- SYNDICAT FOURRIERE : Michel CARDIN
- REFERENT TEMPETE : Patrick BERISSET

Les délégués communautaires sont Manuel DESVERGNE et Yvette FORT.

Le conseil municipal a voté les taux d'imposition pour l'année 2026 à savoir :
Foncier bâti 45,56 % - Foncier non bâti 58,77 % - TH 16,42 % - CFE 18,90 %.

Madame Joëlle GANTHEIL a été recrutée, à raison de 18 heures par semaine, en tant que Adjoint Administratif pour un an, avec une période d'essai de 3 mois.

Le conseil municipal s'est réuni le 30 avril. En ouvrant la séance, Monsieur le Maire a donné la parole à Sandrine PERALEZ, responsable des finances, qui a expliqué le fonctionnement d'un budget communal et du CFU (compte financier unique-bilan de l'année 2025).

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT	
Recettes réelles de fonctionnement 1	840 209,47 €
Dépenses réelles de fonctionnement 2	785 512,54 €
Résultat réel de fonctionnement 3 = 1 - 2	54 696,93 €
Recettes d'ordre de fonctionnement 4	0,00 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement 5	4 459,08 €
Résultat d'ordre de <u>fonctionnement</u> 6 = 4 - 5	-4 459,08 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 7 = 3 + 6	50 237,85 €
RESULTATS ANTERIEURS 8	76 877,27 €
RESULTAT CONSOLIDE 9 = 7 + 8	127 115,12 €

Informations communales

INVESTISSEMENT	
Recettes réelles d'investissement 10	67 573,37 €
Dépenses réelles d'investissement 11	161 429,74 €
Résultat réel d'investissement 12 = 10 - 11	-93 856,37 €
Recettes d'ordre d'investissement 13	4 459,08 €
Dépenses d'ordre d'investissement 14	0,00 €
Résultat d'ordre d'investissement 15 = 13 - 14	4 459,08 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 16 = 12 + 15	-89 397,29 €
RESULTATS ANTERIEURS 17	-9 080,11 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT HORS R.A.R. 18 = 16 + 17	-98 477,40 €
Restes à réaliser recettes 19	0,00 €
Restes à réaliser dépenses 20	5 391,13 €
FINANCEMENT DES RESTES A REALISER 21 = 19 - 20	-5 391,13 €
RESULTAT CONSOLIDE 22 = 18 + 21	-103 868,53 €

RESULTAT GENERAL CONSOLIDE 23 = 9 + 22	23 246,59 €
---	--------------------

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	
Recettes réelles de fonctionnement 1	35 880,42 €
Dépenses réelles de fonctionnement 2	26 979,34 €
Résultat réel de fonctionnement 3 = 1 - 2	8 901,08 €
Recettes d'ordre de fonctionnement 4	34 471,01 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement 5	31 795,78 €
Résultat d'ordre de fonctionnement 6 = 4 - 5	2 675,23 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 7 = 3 + 6	11 576,31 €
RESULTATS ANTERIEURS 8	4 410,05 €
RESULTAT CONSOLIDE 9 = 7 + 8	15 986,36 €

Informations communales

INVESTISSEMENT	
Recettes réelles <u>d'investissement 10</u>	28 664,39 €
Dépenses réelles <u>d'investissement 11</u>	26 686,30 €
Résultat réel <u>d'investissement 12</u> = 10 - 11	1 978,09 €
Recettes d'ordre <u>d'investissement 13</u>	31 795,78 €
Dépenses d'ordre <u>d'investissement 14</u>	34 471,01 €
Résultat d'ordre <u>d'investissement 15</u> = 13 - 14	-2 675,23 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 16 = 12 + 15	-697,14 €
RESULTATS ANTERIEURS 17	78 732,50 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT HORS R.A.R. 18 = 16 + 17	78 035,36 €
Restes à réaliser <u>recettes 19</u>	0,00 €
Restes à réaliser <u>dépenses 20</u>	0,00 €
FINANCEMENT DES RESTES A REALISER 21 = 19 - 20	0,00 €
RESULTAT CONSOLIDE 22 = 18 + 21	78 035,36 €

RESULTAT GENERAL CONSOLIDE 23 = 9 + 22	94 021,72 €
---	--------------------

BUDGET 2026 : UNE RIGUEUR BUDGETAIRE AFFIRMEE

Le budget primitif 2026 a été présenté et adopté par le Conseil Municipal le jeudi 12 mars 2026, clôturant un travail conséquent de plusieurs mois de collaboration, d'échanges et d'arbitrage des services et des élus.

Le Projet de loi de Finances 2026 (PLF) impose toujours aux collectivités locales un effort budgétaire afin de contribuer à l'assainissement des comptes de l'Etat. Cela se traduira par un gel prolongé des dotations, des restrictions fiscales et des ajustements de compensations. Ces mesures risquent d'affaiblir les finances locales, de freiner les investissements publics et de restreindre l'autonomie financière des collectivités.

LE BUDGET

Préparé par l'exécutif local (le maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le conseil municipal), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Il se présente en 2 parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Informations communales

Les dépenses

- **INVESTISSEMENT** : Ces dépenses concernent les travaux et assurent l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.
- **FONCTIONNEMENT** : Ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).

Les recettes

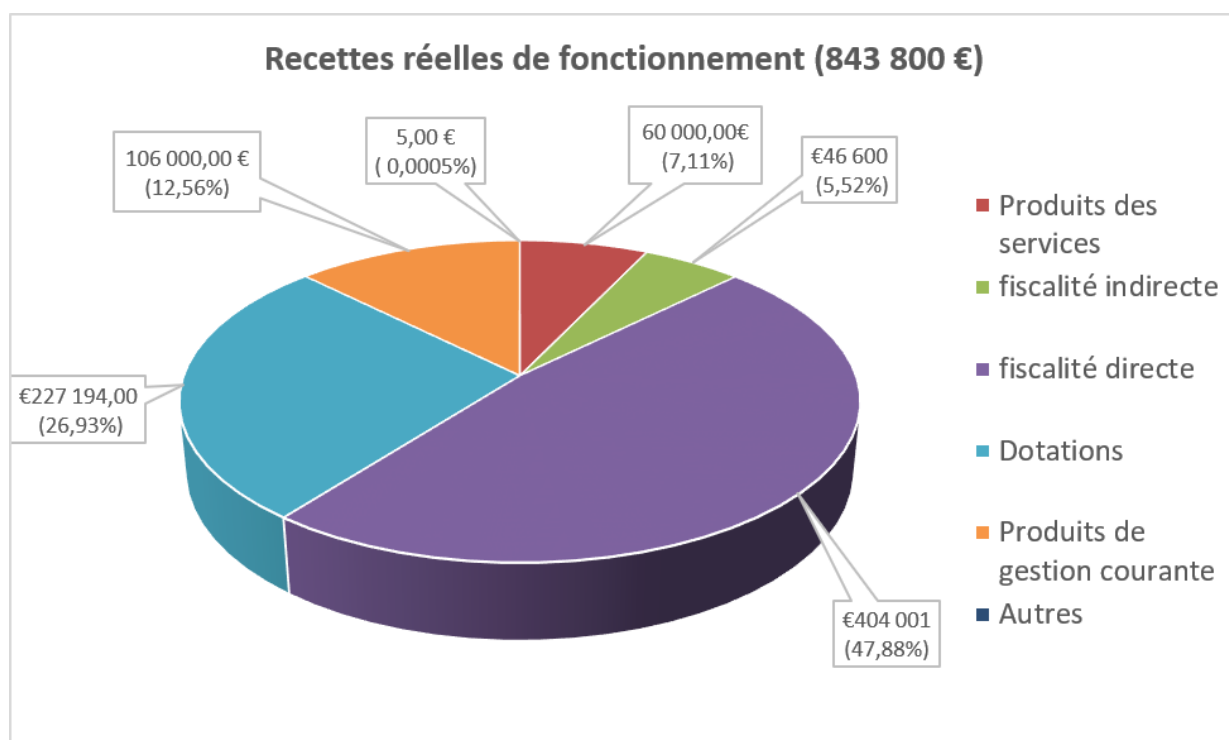
- **IMPOTS LOCAUX** : Ils financent la commune ainsi que le Département, la Région, et l'Intercommunalité. Ils sont constitués des taxes : foncières sur le bâti et le non bâti, d'habitation et de compensation de la taxe professionnelle.

Les taux sont votés par le conseil municipal.

- **DOTATIONS DE L'ETAT** : Elles sont versées à chaque commune en fonction de différents critères. Elles correspondent à la participation de l'État pour la gestion communale et administrative.
- **REVENUS DIVERS** : Ils sont constitués des produits des services du domaine (location de vaisselle dans les salles, cantine-garderie et concessions cimetière).

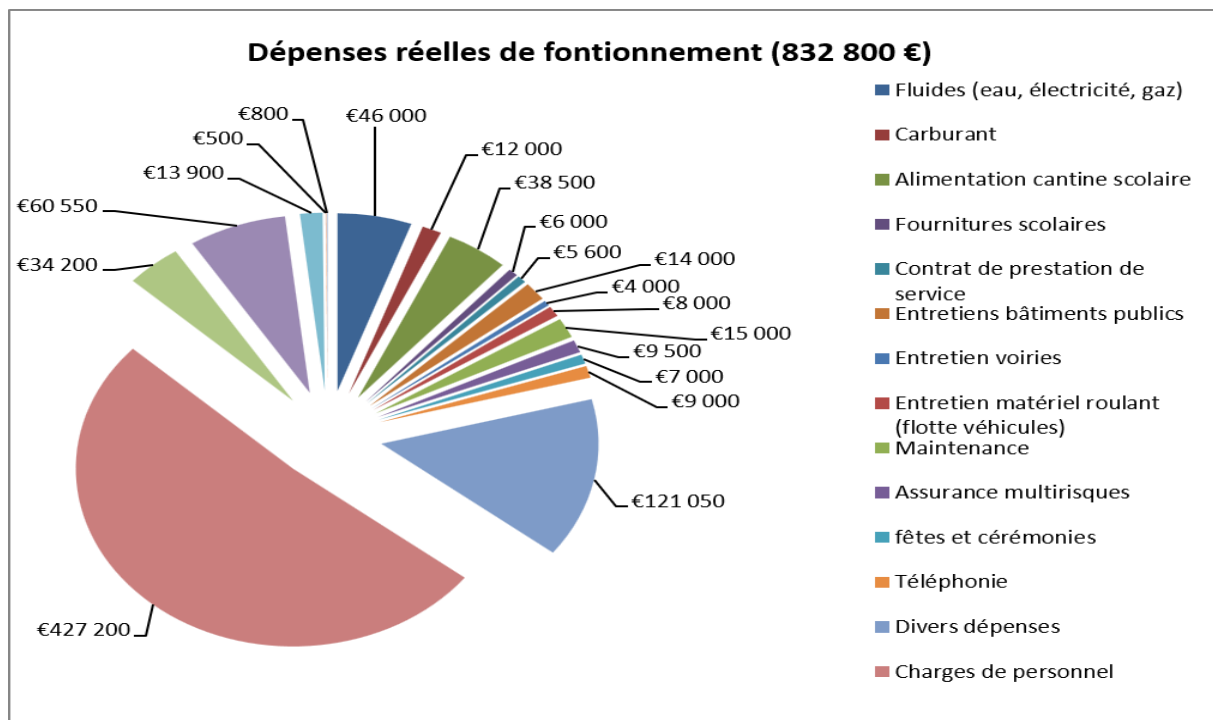
LE BUDGET 2026 DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DE-CERIS

Continuer d'investir pour apporter une dynamique à la commune

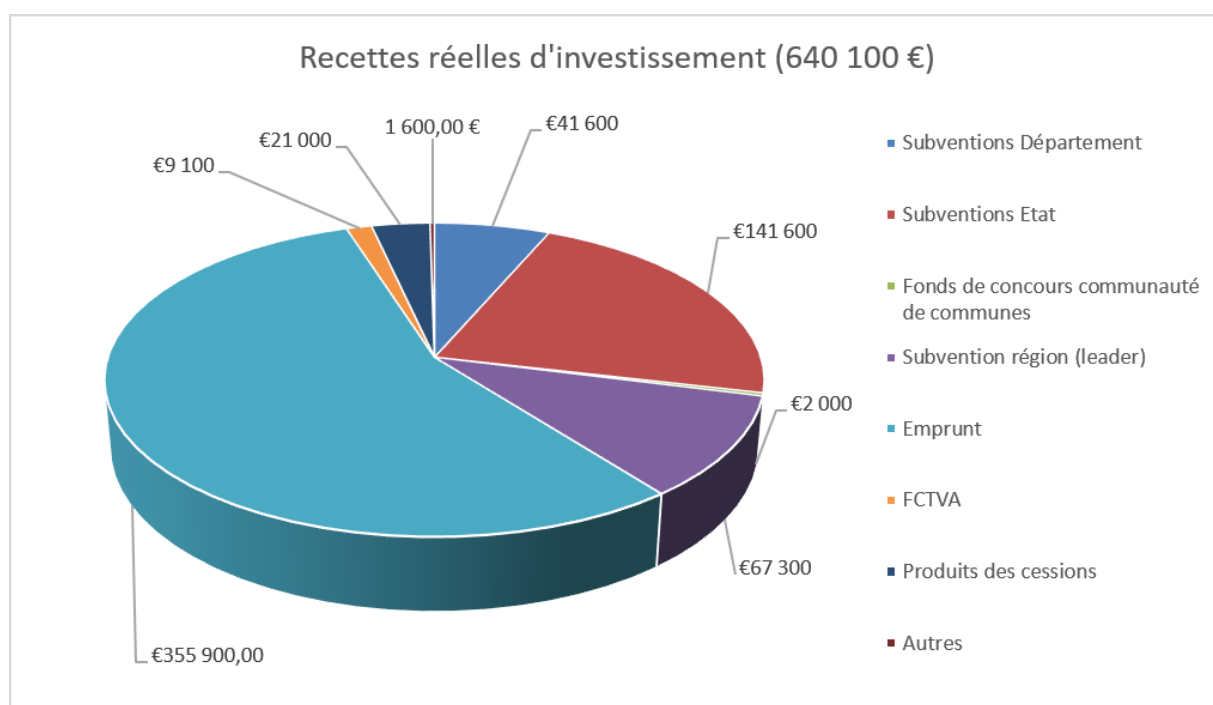


Informations communales

Quelles sont les dépenses de la commune ?

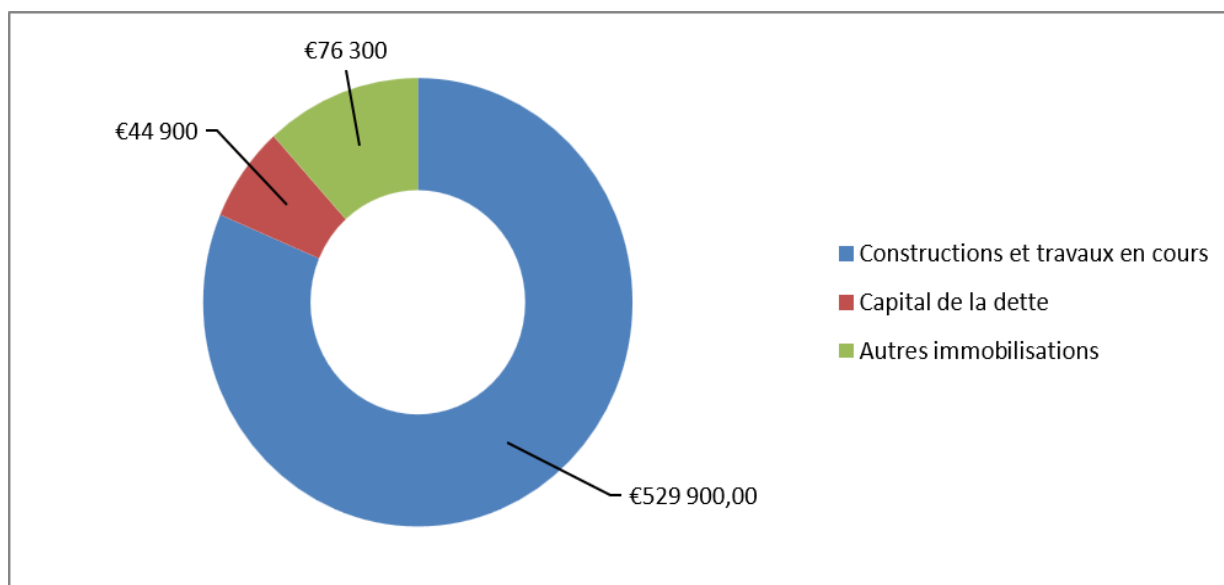


Les recettes d'investissement



Informations communales

Les dépenses réelles d'investissement pour 2026 se montent à 651 100 €.



Ordonnance verte

Afin de limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens pendant la grossesse, la commune de Saint-Laurent-de-Céris, la maison de santé pluridisciplinaire (MSP), le dispositif Asalée ainsi que l'association l'Epicéris en tant que fournisseur de fruits et légumes bio, s'associent pour mettre en place une « ordonnance verte » à destination des femmes enceintes domiciliées sur la commune.



1. Prescription de l'ordonnance verte.
2. Atelier de sensibilisation avec l'infirmière Asalée
3. Inscription en mairie au 05.45.85.90.99
4. Possibilité de retrait du panier la semaine suivant l'inscription

Tout pour le bois, bois pour tous

La Communauté de Communes Charente Limousine renouvelle son opération « **Bois pour tous** ».

Les habitants souhaitant bénéficier de cette opération, en fonction des stocks disponibles : 4 stères de bois coupés en 33 cm par foyer à 20 € par stère peuvent retirer un formulaire à la mairie.

L'attribution est effectuée en fonction de l'avis d'imposition, un revenu fiscal inférieur à 12 000 €. **Le dossier complété devra être transmis à la Communauté de Communes Charente Limousine avant le 28 août.**



Informations communales

Après cette présentation le conseil municipal a décidé de contracter un prêt de 100 000 €, au taux de 3,78 % auprès du Crédit Mutuel pour les travaux d'installation d'une nouvelle chaudière à l'école. Les travaux ont débuté courant du mois de mai.

Quatre vélos ont été achetés pour les enfants de l'école.

Le terrain appartenant à Madame LAVERGNE route du cimetière a été acquis par la commune pour la somme de 10 000 € dans le but d'accueillir de nouveaux habitants. Ce bien permettra de construire de nouveaux logements pour renforcer la démographie de la commune.

Ce projet s'inscrit dans le souhait de redynamiser le centre bourg.

Poursuivant la séance, il a été décidé de recruter des emplois saisonniers pour juillet et août. Les jeunes de 16 à 20 ans habitant la commune et intéressés, ont déposé leur CV à la mairie.

Il est décidé d'inscrire la commune au programme « Villages fleuris » pour obtenir une fleur.



Le 10 février 2026, Monsieur le Maire s'est déplacé au domicile de Mme Hélène BENOIT pour lui offrir des fleurs à l'occasion de son centième anniversaire.

Notre centenaire effectue son devoir lors de l'élection municipale

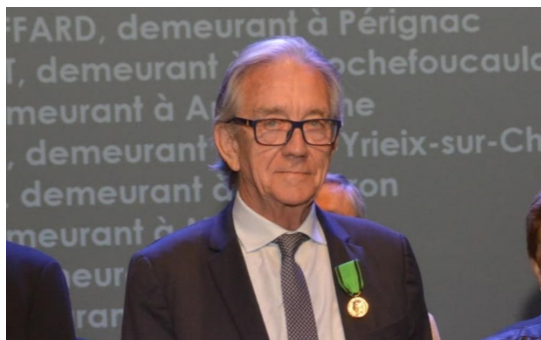


« Certains patients n'ont pas vu de médecin depuis deux ans » : à Saint-Laurent-de-Céris, le docteur généraliste Serge Boutin, 74 ans, sort de sa retraite pour pallier à la pénurie médicale.



Revenu dans la commune où il a exercé 39 ans, le médecin Serge Boutin constate le désert médical sur le territoire.

Informations communales



Le Docteur Serge BOUTIN s'est vu décerner la médaille d'or par la société d'encouragement au bien de La Charente.

CMJ

Le 06 juin un conseil municipal des jeunes a été installé : Maire : Calixte ELLIEN DUPEYRAS, Adjointes : Léa VIGIÉ et Loïs BRUN BROCHARD, conseillères municipales : Thémis ELLIEN DUPEYRAS, Kandy LOGEAS, Ilyana SALIS ROBERT, Alycia SALIS ROBERT, Elloïse DEMARLY DUBAN.



Cantine scolaire : semaine agrilocal

La cantine a de nouveau pris part aux animations du Département pour promouvoir les produits locaux. Vendredi dernier, vingt écoliers ont reçu des cadeaux après avoir participé aux quiz sur l'alimentation.



Repas citoyen



Le repas citoyen a réuni de nombreux Saint-Laurentais pour un moment de convivialité marqué par l'hommage rendu à Hélène BENOIT, qui a fêté ses 100 ans cette année et Pierret TRILLAUD, doyen du repas citoyen. Le repas a été en partie préparé par le restaurant « Le St Laurent » et servi par les conseillers municipaux.

Informations communales



Élaboration du PLUiH Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes Charente-Limousine



La communauté de communes Charente-Limousine a engagé l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH)**. Des réunions de lancement de la démarche ont été animées dans les 58 communes au printemps 2026 par le bureau d'études KARTHEO, retenu pour assister les élus communaux et intercommunaux dans la réalisation du document.

QU'EST-CE QUE LE PLUiH ?

Un document réglementaire modernisé

Le PLUiH est un document **réglementaire et légal** qui **définira le droit des sols et les règles de construction applicables** sur l'ensemble du territoire pour les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager, etc.



Ainsi, à terme, le PLUiH **se substituera aux documents d'urbanisme en cours** (PLU communaux, cartes communales, PLU) **et au Règlement National de l'Urbanisme (RNU)** pour les communes qui ne sont pas dotées d'un document. A ce titre, la mise en œuvre du PLUiH permettra l'application de règles équitables pour l'ensemble des habitants du territoire intercommunal au travers d'un dispositif modernisé, plus accessible et répondant aux nouvelles exigences des législations (SRU, Grenelle 1 et 2, ALUR, ELAN, Climat et Résilience...).

Un document pour répondre à la question : quel avenir pour le territoire intercommunal à 10 / 12 ans ?

- **P.L.U comme Plan Local d'Urbanisme**

Un document de **planification territoriale** qui définira, pour une **période de 10 à 12 ans**, les **grandes orientations de la politique locale d'urbanisme**. Il anticipera l'évolution du territoire intercommunal et **les projets poursuivis**.

- **I comme intercommunal**

Une échelle cohérente pour une démarche globale.

- **H comme Habitat (valant Programme Local de l'Habitat)**

Une politique de l'habitat à mener sur les 6 premières années du PLUiH.



COMMENT SE DÉROULERA LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU PLUiH ?

La procédure d'élaboration du PLUiH se déroulera sur trois ans, comprenant :

- **Une phase technique de deux ans** avec :
 - la réalisation d'un diagnostic territorial ;
 - la définition d'un projet de territoire partagé par l'ensemble des communes et la communauté de communes ;
 - l'élaboration d'un dispositif réglementaire opposable : le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement.
- **Une phase de validation administrative d'un an** environ comprenant notamment la tenue d'une **enquête publique**.

TOUS CONCERNÉS !

Le PLUiH définit une vision et une ambition pour le **devenir du territoire mais aussi les droits et obligations des particuliers et professionnels pour tout projet de construction ou de travaux**. C'est pourquoi tous les habitants et les acteurs socio-économiques sont concernés et doivent être **informés et impliqués dans la réflexion**.

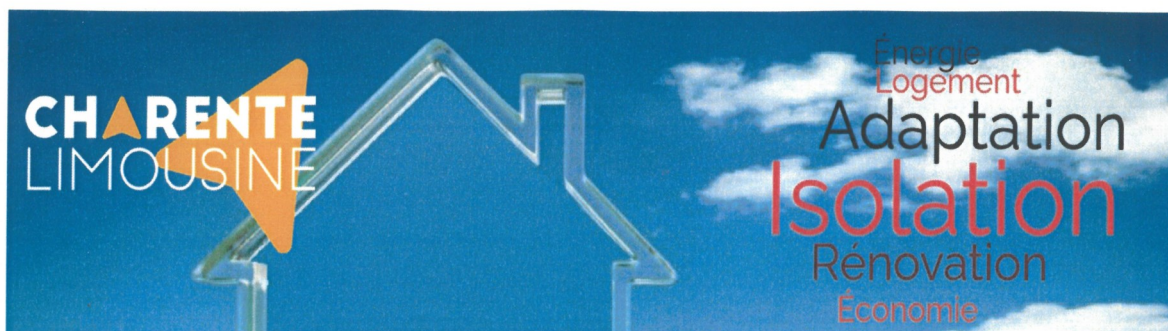
La concertation avec les administrés sera permanente tout au long de l'élaboration du document elle passera notamment :

- par l'animation de **réunions publiques** ;
- par l'organisation de rencontres avec les agriculteurs
- par la **publication d'articles** dans la presse et les bulletins communaux et/ou intercommunaux ;
- par **enquête publique** au cours de l'année 2028



Une boîte à idées ainsi qu'un cahier de remarques sont d'ores et déjà disponibles dans toutes les mairies si vous souhaitez donner votre avis ou soumettre une suggestion pour améliorer votre cadre de vie.

Informations communales



En Charente Limousine, des aides
de **500 à 5000€** pour améliorer votre habitat
en complément de l'Anah.

Pour qui ?

Pour les propriétaires occupants aux ressources modestes et très modestes
et les propriétaires bailleurs

Quels travaux ?

Rénovation énergétique
Adaptation du logement - autonomie
Résorption de l'habitat indigne
Amélioration du parc locatif

Quelles aides ?

Le montant des aides dépend du projet de travaux et des revenus des
propriétaires.

Pour en savoir plus, faites appel à un conseiller France Rénov'

CONSEILLER 	CAUE de la Charente 05 45 92 95 93 31 bd Besson Bey 16000 ANGOULÊME Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi Rendez-vous possibles à Confolens et Terres-de-Haute-Charente
---	---

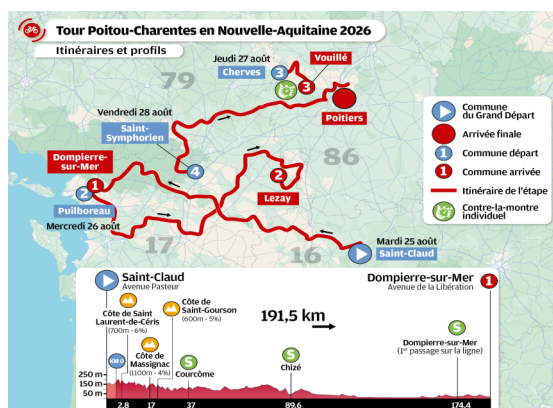
Informations communales

Tour cycliste Poitou-Charentes

Le 25 août, le tour cycliste Poitou-Charentes passera sur le territoire de notre commune, lors de la 1^{ère} étape entre Saint Cloud et Dompierre sur Mer (17).

Une caravane publicitaire précédera la course. La course et la caravane bénéficieront d'un usage exclusif temporaire de la chaussée.

Un arrêté municipal sera émis interdisant le stationnement et la circulation entre l'intersection « Route de St Cloud-Route de Fressange » et le lieudit « Les Sablons » de 10 h à 13 h.



Boîte à livres

En partenariat avec l'association les Ateliers Créons Ensemble, la commune a fait installer une boîte à livres sur La Place du Champ de Foire. Les personnes peuvent en prendre et en déposer.



Aréas

Notre agence AREAS dirigée par Monsieur Franck Missègue est toujours ouverte au 23 Grand Rue et est à votre disposition.

Journée solidarité

En partenariat avec le Conseil Départemental de la Charente et la Communauté de Commune de Charente Limousine, le festival de Confolens a le plaisir d'inviter les personnes retraitées en situation de précarité ou des personnes en situation d'handicap résidant dans notre commune, à assister à un spectacle réunissant plusieurs groupes folkloriques internationaux.

Cette journée est prévue le mercredi 12 août 2026 à 15 h, les personnes intéressées et répondant aux critères peuvent se faire inscrire en mairie.

Comice Agricole

Cette année la commune de Saint Laurent de Cérés aura le plaisir de recevoir le comice agricole le samedi 17 octobre.

Une année scolaire riche en découvertes et en projets

Les élèves de l'école poursuivent cette année encore de nombreux projets pédagogiques qui leur permettent d'apprendre, de s'ouvrir au monde et de développer leur créativité.

Le thème du cirque a constitué le fil rouge de l'année scolaire. Toutes les classes ont travaillé autour de cet univers artistique à travers différentes activités. Les élèves ont notamment eu la chance d'assister à un spectacle de cirque à Limoges, une sortie très appréciée qui leur a permis de découvrir de près les arts du cirque.

Les élèves de CM1-CM2 ont également participé à un projet de médiation culturelle avec la compagnie *Les Tout Par Terre*. Cette rencontre avec des professionnels du spectacle vivant a enrichi leur réflexion sur la création artistique et les métiers du spectacle.

Ce travail trouve son aboutissement dans la préparation du spectacle de fin d'année, qui associera le thème des saisons à celui du cirque. Depuis plusieurs semaines, les élèves répètent chants, danses et mises en scène avec beaucoup d'enthousiasme. L'École Départementale de Musique (EDM) accompagne également les enfants dans ce projet en apportant son expertise musicale et artistique.

D'autres projets ont rythmé l'année. Les classes de GS-CP et de CE ont bénéficié d'interventions de l'association Le Carré Bouge autour du recyclage et de la valorisation des déchets. Les élèves ont notamment

fabriqué des instruments de musique à partir de matériaux recyclés, alliant ainsi sensibilisation à l'environnement et créativité.

Les élèves de CE ont également découvert le Centre Atrion lors d'une sortie pédagogique leur permettant d'approfondir leurs connaissances sur le traitement et la valorisation des déchets.

Les plus jeunes, en GS-CP, ont participé à la plantation d'une haie dans la commune, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité locale tout en les sensibilisant à l'importance de l'environnement. L'association prom'haie interviendra également à deux reprises dans la classe sur le rôle de la haie. Dans le prolongement de ces actions, une sortie au Jardin Respectueux a été organisée, en lien avec le programme pédagogique de Calitom.

Les élèves de CM ont mené un travail approfondi sur le thème de l'eau en partenariat avec l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin). Cette démarche leur a permis de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion et à la préservation de cette ressource essentielle.

Enfin, les quatre classes ont poursuivi leur participation à l'opération « École et Cinéma ». Tout au long de l'année, les élèves ont ainsi pu découvrir différentes œuvres cinématographiques et développer leur regard critique à travers un parcours culturel riche et varié.

L'ensemble des élèves et de l'équipe éducative de l'école vous souhaite un bel été !

APE :

Manifestations 2025 / 2026

La fin de l'année 2025 et le commencement de l'année 2026 ont été riches en événements et en émotions pour l'Association des Parents d'Elèves !

Le mois de décembre 2025 a été couronné par une **boum de Noël**, événement tant attendu des élèves de l'école qui ont pu se déhancher sur leurs musiques préférées.

Cette année, DJ Flop, LE DJ international venu du Nevada, nous a fait l'honneur de sa présence.

Après l'Olympia de Vieux-Cérier et l'Arena de Beaulieu, il est venu ambiancer le dancefloor de La Fabrique. Paraît-il qu'il a tellement aimé la soirée qu'il pourrait revenir en 2026... Serez-vous avec nous pour cet événement ?



A la veille des vacances de décembre, l'APE s'est associée à la commune et aux Citoyens de la Sonnette pour proposer une action en faveur des élèves : un **goûter de Noël** et la possibilité de recevoir un cadeau des mains du Père-Noël !

Après une déambulation festive dans le village, les enfants ont partagé un chocolat chaud et des papillotes dans une salle que les plus grands ont aidé à décorer pour le plus grand bonheur de leurs cadets !

Après un repos bien mérité pendant les fêtes de fin d'année, l'équipe de l'APE s'est remise en selle au mois de février en proposant une **initiation au cirque** pour les enfants de l'école et leurs familles. Animée par des parents d'élèves circassiens, nos petits apprentis se sont initiés à la jonglerie, au rolla-bolla, à la boule d'équilibre, aux assiettes chinoises et à l'acro porté. Le tout sur un délicat parfum de churros qui a fait saliver les papilles...

Cette action est venue compléter le projet pédagogique des enseignants de l'école qui travaillent cette année sur le cirque. Nous ne doutons pas que cette initiation les aidera à enrichir le spectacle de fin d'année !

Associations



Le 25 avril, nous avons organisé notre deuxième **karaoké** ouvert à toutes et à tous. Et ce sont d'ailleurs en majorité des personnes des villes alentours qui sont venues pousser la chansonnette.

L'un d'entre eux était un ancien candidat d'une émission de télévision française et il nous a offert de belles reprises sans jamais oublier les paroles ! De Suzane à Goldman en passant par Capéo et Obispo, les adultes de la salle se sont réjouis de raviver leurs classiques alors que les plus jeunes chantaient Vaiana à la playa sur des sons de Kpop entendus jusqu'à Tahiti !



Les bénéfices cumulés de ces différentes manifestations contribueront à financer certains projets pédagogiques dont le voyage à Saint-Lary qui aura lieu en 2027 pour les classes de CE1 à CM2 !

En plus du gain financier, ces actions sont toujours l'occasion de fédérer et de rassembler les familles autour de valeurs communes, celles du partage, de l'entraide et de la convivialité.

Associations

Après les avoir fait danser, leur avoir fait goûter aux arts du cirque et les avoir fait chanter, notre prochaine mission auprès des enfants sera de les voir courir et jouer à la fête de l'école ! Une programmation ambitieuse pour nos prochaines Olympiades est en cours de préparation avec comme l'année dernière, une restauration sur place et le tirage de notre célèbre tombola qui mobilise de nombreux commerçants et artisans des alentours.

Que vous ayez l'esprit aventurier ou l'âme contemplative, nous vous attendons nombreux le 28 juin dès 10h pour assister au spectacle de l'école sur le thème d' « une année au cirque » suivi de nos Olympiades de 13h à 16h.

D'ici là, nous mettons toujours à votre disposition une **benne à papier** pour vous délester de vos cartons et papiers tous les 2 mois. Elle est posée sur la Place Rouge du vendredi au dimanche. Grâce au soutien des entreprises et des nombreux habitants, cette action assure un bénéfice régulier qui participe à la pérennisation de nos actions.

Nous vous remercions de votre régularité et de votre soutien.

Voici les dates des prochaines bennes :

6 et 7 Juin 2026

12 et 13 Septembre 2026

14 et 15 Novembre 2026



Nous finirons par remercier encore l'équipe municipale (élu.e.s et employé.e.s) pour la mise à disposition des salles et leur accompagnement dans toutes nos actions en faveur des enfants.

Chères Saint-Laurentaises, chers Saint-Laurentais, nous vous remercions pour votre attention et nous vous attendons sur l'une ou l'autre de nos manifestations à venir.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous aider ou nous encourager, n'hésitez pas à **nous contacter**.

Par mail : apestlaurentdeceris@gmail.com

Par téléphone, en contactant la présidente Ursula COCULET : 06 09 93 36 35

Par courrier, en glissant un mot dans la boîte aux lettres juste devant l'école avec notre logo jaune



Les citoyens de la Sonnette :

Les citoyens de la Sonnette viennent de finir la saison qui se déroulait, l'après-midi, le 1er mardi de chaque mois.

Moments très conviviaux où la bonne humeur était au rendez-vous. Nous avons fait un samedi après-midi avec parents et enfants, nous recommencerons cette expérience à la rentrée.

Les jeux reprendront le 03 septembre à 14h00 à la salle Paul Vignaud.



Associations

Amicale des Anciens Combattants FNCR :

L'assemblée générale annuelle de notre amicale s'est tenue le samedi 31 janvier à la salle Paul VIGNAUD. Au cours de celle-ci, les rapports d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité des adhérents présents. Nous avons eu la douleur de perdre le doyen de notre amicale, monsieur André LONGEVILLE, à l'âge de 92 ans. Une délégation de nos porte-drapeaux était présente à ses obsèques, le 6 mai, à ANSAC-SUR-VIENNE. Nous avons participé aux cérémonies suivantes :

- *le 19 mars*, à la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- *le 22 mars*, à la commémoration des événements de la guerre 39/45 survenus à CHASSENEUIL, NEGRET et LASFONT
- *le 03 mai*, deux de nos membres ont été décorés par la société d'Encouragement au Bien de la Charente. La médaille de bronze a été remise à Ophélie BERISSET et la médaille d'argent à Michel CARDIN, tous les deux pour la fonction de porte-drapeau et leur implication dans diverses associations de la commune.
- *le 8 mai*, à l'armistice de la guerre 39/45. A cette cérémonie, les enfants étaient chargés de la montée des couleurs, du port de la gerbe et de la lecture du message des anciens combattants. Un grand merci à eux. Ensuite, monsieur le maire a invité les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié à la salle Paul VIGNAUD. Le repas républicain, préparé par le restaurant local, et servi à la salle des fêtes, a clos cette journée du souvenir.

Prochaines manifestations :

- *26 juillet* pour la commémoration des combats d'AMBERNAC de la guerre 39/45
- *11 novembre* pour l'armistice de la guerre 14/18.



Cérémonie du 22 mars à LASFONT



Cérémonie du 8 mai



Associations

Amicale St Laurentaise :

Le samedi 07 mars, notre amicale a organisé son traditionnel concours de belote, qui a réuni quarante équipes à la salle de La Fabrique.

Les participants ont apprécié les lots du concours, ainsi que ceux de la tombola. Cette manifestation a permis aux beloteurs de passer une excellente journée, dans une bonne ambiance.

Cette année, la frairie de notre village a bénéficié de deux journées ensoleillées les 21 et 22 mars. Le samedi après-midi, de nombreux enfants ont participé aux jeux proposés. Ils étaient tous récompensés par des tickets de manège et des friandises. Le samedi soir, le feu d'artifice, offert par notre amicale, a réuni un nombreux public. Pendant ces deux journées, le stand de restauration et la buvette ont connu une belle affluence.

Prochaine manifestation : le dimanche 26 juillet pour le repas "agneau grillé" à la salle de La Fabrique.



concours de belote



course à la valise



course "garçon de café"

Associations

A.S.E.S.L.D.C. :

Le dimanche 4 janvier, adhérents et sympathisants ont partagé la galette des rois en l'église "SAINT-LAURENT".

Samedi 23 mai, la troisième édition du festival rock "LA P'TITE CHARRETTE" s'est déroulée à la salle de La Fabrique.

Les 4 groupes invités ont assuré le spectacle et conquis le public venu en nombre. Musiciens, bénévoles, sponsors, municipalité ont fait en sorte que cette manifestation se passe au mieux.



Am Né Zick



CAN



GULLS



XTERLUD

Depuis l'arrivée du printemps, l'entretien du jardin de l'église et de la parcelle de terrain de la statue de la vierge (route du stade) a repris.



Nous avons posé une signalétique à la fontaine du lait (moulin du Coudert).

Nous avons également nettoyé le lavoir du Mas Rodier. Merci à Sylviane de nous avoir suggéré l'entretien de ce petit patrimoine communal et d'avoir participé à son nettoyage.

Lavoir du Mas Rodier

Associations

Comité des fêtes :

Le comité des fêtes a commencé l'année 2026 par l'organisation de 2 thés dansants.



La frairie de printemps nous a permis de retrouver nos exposants au vide grenier et nos fins gourmets au repas chevreau.

A cette occasion, le comité des fêtes a offert 3 tickets de manège ou auto skooters à chaque enfant fréquentant l'école de St Laurent.



Pour fêter le solstice de l'été, le comité des fêtes a organisé la fête de la musique. Les enfants de l'école ont encore cette année participé avec beaucoup de plaisir et étaient accompagnés par leur maître et maîtresses.

Après un intermède avec la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice financé par la commune, le DJ a animé la fin de soirée.

A l'occasion du 26^{ème} festival de l'accordéon et de la chanson française, nous vous donnons rendez-vous les 10, 11, et 12 juillet.

- ♦ *Le 10 juillet* à partir de 18 heures, un marché de producteurs où vous pourrez acheter de bons produits et manger sur place, des tables seront à votre disposition.
- ♦ *Le 11 juillet* un dîner musette vous est proposé, avec un menu alléchant préparé par le Restaurant le St Laurent et qui sera animé par deux orchestres.
- ♦ *Le 12 juillet* la journée débutera par la messe en plein air à 10 heures, puis un repas à 12 heures et à 14 heures débutera le 26ème festival jusqu'à minuit. A 19 h 30 un plateau repas vous sera proposé et à 20 h 30 le festival reprendra jusqu'à minuit.



De nombreux musiciens de différentes régions de France sont à l'affiche.

En septembre, un thé dansant est prévu et un autre en octobre, qui sera au profit du téléthon.

Associations

L'épi Cérès :



PRODUITS LOCAUX AU COEUR DU VILLAGE

Depuis maintenant trois ans, notre boutique de produits locaux au cœur du village continue de faire vivre les saveurs, les savoir-faire et les rencontres. Cette année encore a été riche en moments de partage et en nouveautés.

Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion de mettre à l'honneur les produits festifs de nos producteurs et artisans du territoire, avec de nombreuses idées cadeaux et gourmandes appréciées par nos clients.



À Pâques, la boutique s'est également animée autour de douceurs chocolatées et de créations artisanales de saison.

Le printemps a marqué un temps fort avec l'ouverture de la boutique à l'occasion de la frairie de printemps, mais aussi la célébration de nos trois ans d'existence.



Pour cet anniversaire, plusieurs producteurs locaux sont venus à la rencontre des visiteurs afin d'échanger autour de leur métier et faire découvrir leurs produits lors de dégustations conviviales. Des recettes ont également été proposées aux clients pour mettre en valeur les produits de saison et inspirer de nouvelles idées gourmandes.

Cet anniversaire a aussi été marqué par des offres spéciales ainsi qu'une tombola, rendue possible grâce à la générosité de nos producteurs partenaires et des commerçants de la commune, que nous remercions chaleureusement pour les nombreux lots offerts.



L'année a également apporté son lot de découvertes à la boutique avec l'arrivée de nouveaux créateurs et producteurs.

Nous accueillons désormais :

- les bijoux de Mireille Pradignac
- les créations en céramique, objets de décoration et oyas de Gratiane, céramiste à Saint Laurent de Cérès
- les conserves de la Maison Gey
- des produits de soin à base de sève de bouleau de la ferme de Fardissou.

Associations

Bilan financier : Une gestion saine.

L'année écoulée confirme la solidité financière de l'Epicéris et la qualité de sa gestion.

Grâce à une administration rigoureuse des ressources et à une maîtrise constante des dépenses, la structure affiche un bilan encourageant qui renforce sa pérennité et garantit un rôle essentiel au sein de la commune.

Ce résultat témoigne d'une gouvernance responsable qui assure un équilibre durable.

Toujours soucieuse de valoriser les savoir-faire et de créer du lien, la boutique poursuit sa recherche de nouveaux produits à proposer.

Nous souhaitons également développer prochainement des visites d'exploitations de nos producteurs ainsi que différents ateliers orientés vers les valeurs portées par la boutique.

Prochainement à la boutique :

Des smoothies ou gaspachos grâce à un vélo blender. Une idée originale : réalisation de smoothies en pédalant. Une activité amusante et éco-responsable ! Une information vous sera transmise prochainement.



Merci à nos clients, producteurs, artisans pour leur fidélité et leur soutien autour de cette belle aventure locale



Dernières arrivées en qualité de bénévoles à l'Epicéris, Chantal et Gratiane livrent leurs impressions :

«Faire partie de la famille de L'Epicéris est important pour nous et nous permet de contribuer au maintien d'un commerce indispensable à notre village.

Pouvoir rencontrer, accueillir, partager, et discuter avec la clientèle, très satisfaite d'acheter des produits locaux, nous apporte joie et confiance dans l'avenir du village. Celui-ci se mobilise afin de conserver des commerces et une vie associative active, source de bien-être ».

N'hésitez pas à nous contacter :

Mail : lepiceris@gmail.com

Téléphone : 05 45 89 46 85

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 8h30 – 12h30 et 16h30 – 18h30

Jeudi : 9h00 – 12h15

Vendredi : 9h00 – 12h15 et 16h30 – 18h30

Samedi : 9h00 – 12h15

Dimanche : 9h30 – 12h 00

Je soutiens l'Epi'Céris. J'adhère à l'association (cotisation 10 €). Les bulletins d'adhésion sont

Associations

Nature et accueil Club de Randonnées :

Un début de semestre encore pluvieux avec des chemins boueux mais des randonneurs toujours au rendez-vous.

De bonnes chaussures, des vêtements de pluie, des bâtons et surtout la bonne humeur du groupe ont permis d'apprécier chaque randonnée.

Comme l'an dernier les guides ont adapté le circuit quand cela s'est avéré nécessaire.

Nous avons toutes et tous pris un bon bol d'air en parcourant les sentiers de Charente .

Pour la rentrée de janvier nous avons fêté la galette des rois à Saint-Laurent.



Passage de la Sonnette

En mai nous avons fait notre premier pique-nique à Fléac sur les bords de la Charente. Puis nous sommes partis pour 4 jours de randonnée en Vendée.

Nous avons arpenté les sentiers côtiers aux environs des Sables d'Olonne et apprécié la côte rocheuse et les belles plages de sable.



En juin, une journée à l'île Madame.

Puis des randonnées à la journée avec pique-nique : L'Isle Jourdain, Rancogne, Bussièrès Boffy et le tour du lac de Mas Chaban.

Le club partira une semaine en septembre à Parent en Auvergne à la découverte des sentiers du Puy de Dôme.

L'association accueille les nouveaux randonneurs de la commune et des alentours pour des parcours variés tous les dimanches après-midi et les jeudis tous les quinze jours.

Un calendrier est édité chaque trimestre.

N'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 06 89 81 22 20

Mail : naturaccueil@gmail.com

Collectif éPriz de terre :

Le Collectif « **éPriz de Terre** » vous annonce sa création officielle : Une charte témoignant de notre engagement pour la protection de notre environnement rural a été déposée en mairie.

Nous sommes amateurs de jardin œuvrant depuis quelques années dans la commune pour ramener de la biodiversité sur la place du village, mais aussi habitants qui apprécions notre environnement rural bocager.

Associations

Il nous enchante de venir embellir notre place du village avec une diversité d'espèces glanées dans nos jardins pour encourager ainsi, le retour des insectes.

Nous sommes également épris des collines et pâturages qui entourent nos villages. Des nuances de couleurs et textures qui varient au grès des saisons. C'est notre exposition de peinture à nous, notre musée d'art contemporain gratuit et ouvert à tous !

Aujourd'hui, malheureusement, et comme peu de gens le savent encore ... cet attrait de notre territoire, ce confort que les « villes » nous envie, est menacé. Et nous nous associons à d'autres collectifs et associations pour informer et alerter sur le sujet.

Pour des raisons annoncées de « transition écologique », de « souveraineté énergétique » « d'énergie verte » les terres agricoles doivent / devraient devenir des lieux de production électrique. Une transformation radicale et très rapide des espaces cultivés est d'ores et déjà à l'œuvre : des centaines d'hectares sont concernés par des projets d'électrification dite « verte ».

Après les éoliennes, arrivent les panneaux photovoltaïques.

Aussi, une transformation radicale des espaces cultivés est à l'œuvre : des centaines d'hectares sont concernés par ces projets, pour lesquels des cloisonnements des terres vont se mettre en place avec des parcelles de plusieurs hectares entourées de grillage de 2mètres de hauteur, sous vidéosurveillance, avec des panneaux pouvant aller jusqu'à 5mètres de haut, nécessitant un maillage énormes de conduites électriques dans le sol!

Tout cela garantit bien évidemment le confort des vaches et des moutons et une production agricole inchangée... Vraiment ? Sachant que ces étendues de panneaux photovoltaïques deviennent des vrais « îlots de chaleur » en période de canicule.

Pour Saint-Laurent de Cérès, au moins 5 projets sont en cours d'étude ainsi que dans nos villages proches tels que Le Vieux-Cérès, Saint-Coutant, Champagne-Mouton... Le Nord-Charente comptabilise déjà plus de 2000 hectares promus à cette production d'électricité « dite » verte ! La terre est devenue un terrain de jeux pour les promoteurs. La perspective « d'argent facile » sur ces champs agrivoltaïques fait déjà flamber le prix d'achat ou de location des terres.

La tendance à l'artificialisation des terres pour laquelle le Confolentais se sentait préservé est en marche !

Pour implanter une structure haute de 5 mètres, il faut... taper, taper, taper... sur les « pieux marteau » ! Fort et longtemps. La terre peut être dure parfois... Les habitants de Chasseneuil peuvent vous parler du plaisir de ce concert d'installation ! La nuisance sonore ne fait que débiter.

Les panneaux sont orientables, et donc disposent d'un système motorisé pour bouger et suivre le soleil... 2.600 panneaux par hectare, 2.600 petits moteurs qui vibrent en cœur ! Dimanche 24 mai, dans le cadre du « printemps des luttes locales », notre collectif et 2 associations engagées pour la protection de notre environnement, Racine (Lessac) et Apaches (Chassieq), ont organisé une randonnée d'informations. L'itinéraire allait du centre bourg de Saint-Laurent de Cérès au **poste « source »** de La Garde et rejoignait **le Mémorial de Lafont**, lieu d'un projet d'implantation de panneaux solaires.

Associations

Plusieurs intervenants ont pu s'exprimer sur les enjeux de ces installations :

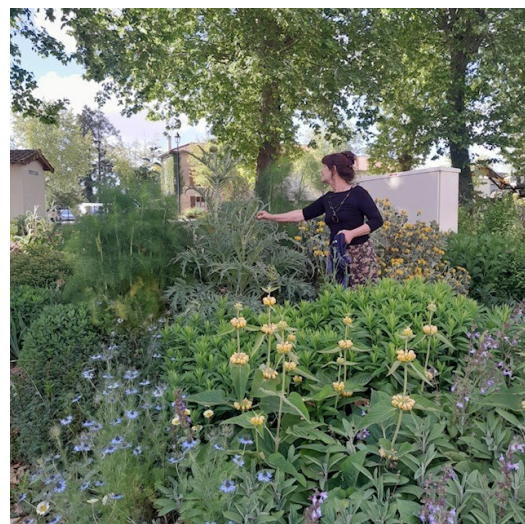
- Une étudiante chercheuse à Bordeaux spécialiste de la biodiversité,
- Un intervenant de la confédération paysanne siégeant à la CDPNAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers),
- Marie Pragout journaliste, élue (Val de Tardoire),
- Nathalie Mazoin de l'association Apache pour témoigner de l'installation d'un projet à Chassiecq,
- Un intervenant sur les nuisances liés aux courants électriques waghonds.

(Cette rencontre « champêtre » a rassemblé environ 70 marcheurs(ses) et curieux(ses). A l'ombre des arbres, sur le site de Lafont, un goûter a été offert, animé par 2 musiciennes Soizic accordéoniste (association Racine) et Anne (violoniste), Puis s'est déroulé le programme des interventions.

L'inquiétude des personnes présentes était palpable, devant le **rouleau compresseur** de cette loi de la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) qui menace **écologiquement** notre environnement ! Cherchez l'erreur ! L'évènement a été relayé par France3 et la Charente Libre.

Rejoignez-nous dans cet engagement ! Si vous êtes curieux d'en savoir plus sur nos valeurs, nos rêves, et notre engagement pour la protection de notre environnement rural, une Charte explicative, a été déposée en mairie, et nous pouvons vous la partager bien également, surtout si vous avez envie de faire grandir ce Collectif.

Épriz de Terre



RAPASSE :



RAPASSE

Rassemblement des Amis pour la Protection de l'Amont
de la Sonnette et Son Environnement

Association loi 1901

« L'INVASION DES PROFANATEURS DE SÉPULTURES II »...

Ce nouveau film risque-t-il de se tourner au village ? A Endourchapt et plus précisément à LASFONT, tout autour du Mémorial ?

C'est en tout cas le (mauvais) chemin que prennent les choses, avec le **projet PHOTOVOLTAÏQUE monté par EDF « R »**. Nous préférons dire et écrire ainsi, plutôt que d'utiliser le terme en papier de soie (pour envelopper la misère) des sociétés de cette catégorie, à savoir « agrivoltaïque ».

Disons-le tout de suite, parmi les 5 (CINQ !) projets photovoltaïques programmés sur notre territoire, chacun d'une taille comprise entre 30 et 70 ha, celui de LASFONT est le plus préoccupant.

Parce que, comme les précédents (et défunts, merci RAPASSE) projets éoliens et d'enfouissement, il s'attaque à la biodiversité, au remarquable paysage, à la pédologie (le sol), à la géologie * : c'est à dire à l'identité de notre coin de Charente-Limousine, bref, notre patrimoine rural, bien collectif reçu en héritage.

Mais il ajoute l'atteinte à une dimension jusqu'alors préservée : celle de la Mémoire.

Le respect dû à la Mémoire des Résistants, tombés là au combat, fusillés au camp de Biard ou déportés, n'autorise à notre avis aucune altération au site.

C'est ce que nous avons exprimé au porteur de projet et aux agriculteurs concernés lors d'une récente réunion d'info.

« On » (mais qui ?) nous rétorquera que des clôtures à 75 m d'un côté et à 40 m de l'autre, avec une haie paysagère pour masquer les panneaux (made in China, bien sûr), c'est une belle précaution (Voir Photo, doc. de travail d'EDF « R » et annotée par nous).

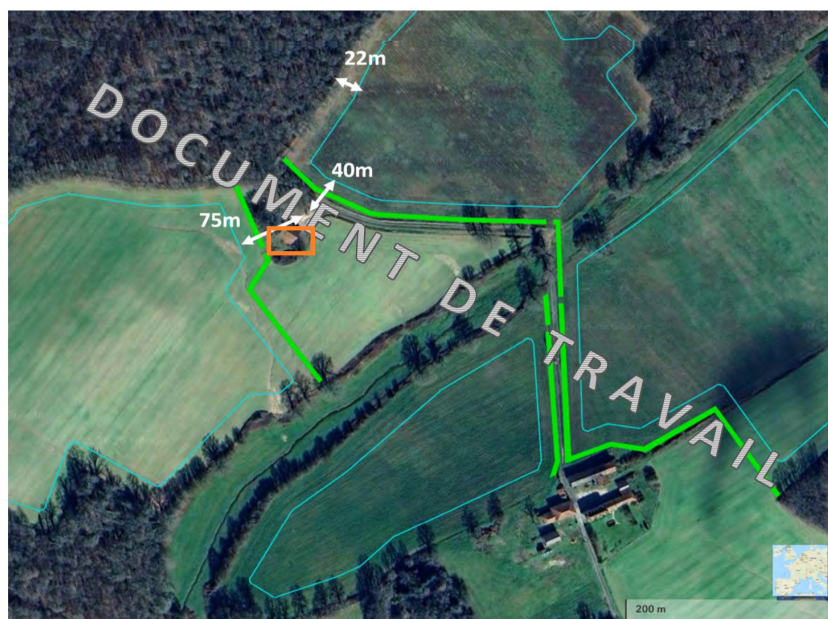
Quant aux milliers (a minima) de coups de la machine enfonce-pieux, ils cadrent mal avec l'esprit du lieu, le recueillement.

Associations

Avril 2026
Document de travail
Eléments non définitifs

-  Monument
-  Haies paysagères déjà envisagées
-  Zones potentielles d'implantation de panneaux

Postes de transformation à plus de 150m du mémorial



L'INFORMATION DUE AUX CITOYEN.NE.S ...

Nous ignorons ce qu'en a pensé le Conseil Municipal, qui a eu droit à une présentation du projet fin 2023. Le responsable du projet nous a déclaré avoir rencontré le maire plusieurs fois...A notre connaissance, rien n'en a filtré dans l'information municipale.

Moralité, une fois de plus, c'est à l'association RAPASSE que revient la responsabilité d'informer et mobiliser utilement les citoyens !

RAPASSE PROPOSE

D'ores et déjà, nous présentons une double proposition citoyenne qui ne peut que recueillir l'assentiment général :

- 1) que le porteur de projet organise dans un premier temps une réunion-débat publique
- 2) qu'il s'engage à organiser avec le concours de la municipalité un référendum ! Aux citoyens informés de choisir !!!

*un prochain journal de Rapasse fera le point sur [« les dangers des zones photovoltaïques »](#)

Le Conseil d'administration de RAPASSE
Nous rejoindre : rapasse2016@gmail.com
ou RAPASSE, 2, Le Poirier Fleuri, 16450 SLDC

Associations

Gymnastique volontaire :

La saison sportive 2025-2026 s'achève dans une ambiance conviviale et dynamique. Nous remercions chaleureusement tous les adhérents pour leur participation et leur bonne humeur tout au long de l'année, ainsi que notre animateur débordant d'énergie. Nous vous donnons rendez-vous dès le mois de septembre pour une nouvelle saison, toujours placée sous le signe de la forme et de la convivialité. Bel été à toutes et à tous, et à très bientôt !

Renseignements au 06.25.12.82.61



Multitude Danse classique, théâtre et gymnastique :

L'équipe de Multitude est très heureuse de reprendre les cours de danse classique et de gymnastique douce à partir du 15 septembre 2026.

Pour la danse classique, nous accueillons les enfants à partir de 6 ans.

Profitez de votre cours d'essai gratuit pour la danse ou la gymnastique douce.

Les cours de gymnastique douce ont lieu le mardi soir de 18 h à 19 h 30 à la salle des fêtes de Saint Laurent de Cérès.

Sur la prochaine saison 2026/2027, nous proposons, comme nous l'avons fait ses douze dernières années, des stages de danse classique tous niveau, pour les adultes et les enfants à partir de +6 ans, le tout dans une ambiance familiale et bienveillante.

Mademoiselle HEUSCH, qui avait déjà proposé des stages de théâtre sur la saison 2024/2025, les proposent à nouveau à Saint Laurent, pour la saison culturelle 2026/2027.

Ces stages de théâtre sont accessibles aux adultes et adolescents à partir de 16 ans pour tous les niveaux.

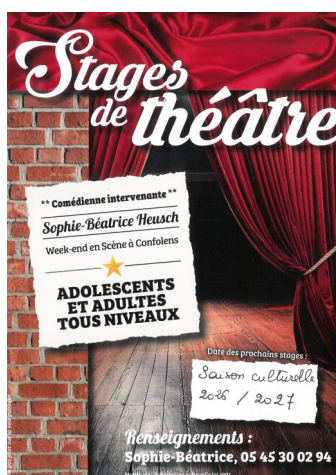
Pour les mineurs qui souhaitent s'inscrire aux stages de théâtre, seuls les parents ou les représentants légaux, auront la gentillesse de déposer au 05.45.30.02.94, leurs noms, leurs numéro de téléphone, ainsi que leur email et leur adresse postale.

Les inscription des élèves mineurs, ne pourront être effectives qu'après un contact au téléphone et par email entre les parents et le professeur de théâtre.

Les demandes de renseignements et d'inscriptions avec les mineurs, seulement, ne seront pas pris en compte.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez-nous au 05.45.30.02.94

Multitude : association culturelle loi 1901 depuis 1999.



Biodiversité : le rucher partagé

Un lieu d'expression citoyenne sur la biodiversité : le rucher partagé



Le but d'un rucher partagé est de créer un espace collectif autour des abeilles.

Ses principaux objectifs :

1) Sensibiliser à la protection des abeilles :

Faire comprendre leur rôle essentiel dans la pollinisation et la biodiversité.

2) Favoriser l'apprentissage collectif :

Permettre à chacun d'apprendre à s'occuper d'une ruche, d'observer les abeilles et de comprendre le fonctionnement d'un essaim.

3) Créer du lien social :

Rassembler autour d'un projet commun.

4) Récolter le miel :

Obtenir une production de miel partagée

5) Animer des ateliers de découverte :

Comprendre les pratiques apicoles.

6) Susciter des vocations :

Donner envie à de nouveaux adeptes de l'apiculture.



Biodiversité : le rucher partagé

Conçu comme un outil pédagogique, le rucher partagé sera constitué de trois ruches peuplées d'abeilles domestiques. Ces ruches seront installées sur un espace intégré dans le paysage du verger communal et du parcours pédagogique et musical (parcelle de la station de pompage de Bellevue).

Dans le but de sensibiliser et d'informer le public sur l'importance des plantes mellifères pour la survie des abeilles et de la biodiversité, une bande de jachères fleuries a été semée.



Dans le cadre d'activités proposées :

Les enfants de l'école de Saint Laurent ont réalisé les fiches techniques des plantes et des arbres mellifères du site.

Les enfants du centre social de Haute-Charente ont peint et décoré une ruche et une ruchette. Ils ont fabriqué des abris à insectes. Pour la saison prochaine ils fabriqueront des nichoirs.

Des panneaux d'information seront installés sur le site :

1^{er} panneau : anatomie de l'abeille, de l'oeuf à l'imago, les 3 castes, les différents métiers.

2^{ème} panneau : la communication, la pollinisation, le butinage, la fabrication du miel.

3^{ème} panneau : les produits de la ruche : le miel, la gelée royale, le pollen, la cire, la propolis, le venin.

Différents panneaux sur les plantes et les arbres mellifères seront implantés sur le parcours.



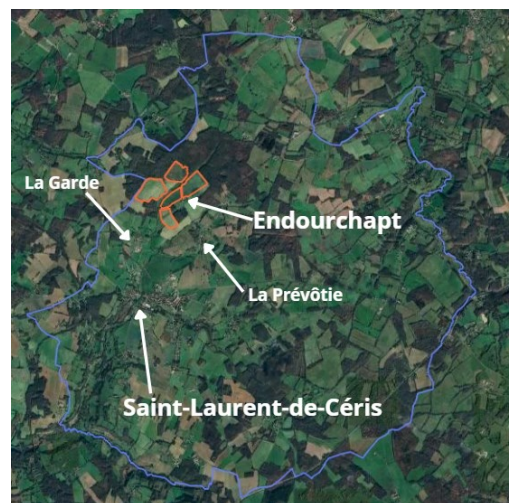
Rendez-vous prochainement sur le sentier et au rucher pour vivre une belle aventure collective.

Les abeilles nous montrent le chemin de la coopération et le respect de la nature !

Un projet agrivoltaïque, combinant production agricole et solaire, à l'étude à Endourchapt

Pourquoi étudier un projet dans cette zone ?

Destinées au pâturage bovin jusqu'en 2008, les parcelles agricoles du lieu-dit Endourchapt ont fait l'objet de rotation de cultures menant à des rendements fluctuants et peu productifs. Suite au départ à la retraite de l'exploitant actuel, le propriétaire a initié une réflexion quant au devenir de ces parcelles. La perspective d'un projet agrivoltaïque avec EDF power solutions est apparue comme une des solutions pour **accompagner la reprise de cette exploitation, pérenniser l'activité agricole tout en produisant de l'énergie locale.**



Implantation potentielle du projet

L'agrivoltaïsme permet d'**associer sur un même site une production agricole et une production d'électricité.** Le projet photovoltaïque est étudié et dimensionné conjointement avec les exploitants afin de s'adapter aux besoins du projet agricole : permettre le passage des animaux et des engins agricoles sur les parcelles. Une **règlementation agrivoltaïque** encadre strictement ce type de projet via des exigences et des contrôles. Différentes études sont menées pour prendre en compte l'ensemble des enjeux du site : des études agricoles pour travailler un projet agricole adapté aux parcelles et aux besoins des exploitants, des études environnementales pour préserver la biodiversité du site, travailler l'insertion paysagère du projet en limitant la visibilité, des études techniques pour sécuriser le projet, etc.

Le projet agrivoltaïque d'Endourchapt est pensé pour accompagner deux éleveurs bovins et ovins de la commune. Il leur permettrait d'augmenter leur surface de **production fourragère**, et de faciliter la conduite du troupeau tout en protégeant la prairie et les animaux **d'évènements climatiques** de plus en plus éprouvants. Le projet étudié permettrait de produire 29 GWh/an. Cela correspond à la **consommation annuelle d'environ 12 000 personnes**, soit approximativement le tiers de la population de la communauté de communes de Charente Limousine. En plus de l'appui à deux exploitations et de la production d'une énergie locale et décarbonée, le projet assurerait un **partage de la valeur**, à travers des retombées économiques et fiscales pour la commune et le département.

Une fois la préfaisabilité confirmée, une première **phase de concertation** a été initiée en avril 2026 auprès des associations et des riverains les plus proches du site. Suite aux premiers retours, certaines parcelles ont été écartées du projet afin d'obtenir un **éloignement de 350 m** de toute habitation. Les parcelles les plus visibles ont également été évitées. Ces évolutions seront présentées une seconde fois au conseil municipal à l'été 2026 afin de discuter des prochaines étapes. Un dispositif de concertation se poursuivra dans l'année 2026, avec un temps de concertation pour les habitants de Saint-Laurent-de-Céris.

Une question ? N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou e-mail

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



**Mouillez-vous
le corps**



**Fermez les volets
et fenêtres**



**Privilégiez
les activités douces**



**Mangez frais
et équilibré**



**Évitez
l'alcool**



**Prenez des nouvelles
des plus fragiles**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Canicule info service au 0600 06 66 66, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.